

**Province de Québec
Municipalité de Laurierville**

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

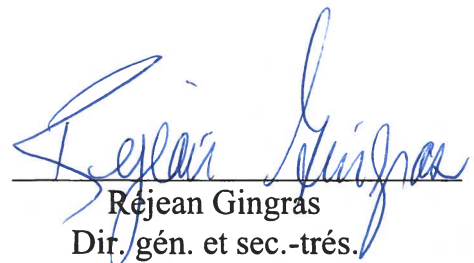
Est par les présentes donné par le soussigné, Réjean Gingras, de la susdite municipalité, que :

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, session convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue au 140 rue Grenier à Laurierville, le 16^e jour du mois de décembre 2020, à 19h30.

Les membres du conseil :

- **Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour l'année financière 2021.**
- **Adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2021, ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.**

Donné à Laurierville, ce 1^{er} jour de décembre deux mille vingt.


Réjean Gingras
Dir. gén. et sec.-trés.